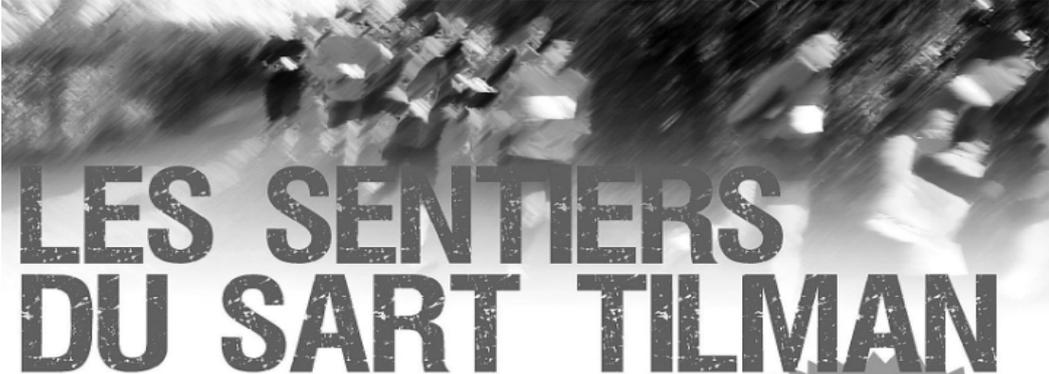


Le Sart-Tilman bouge, faisons le bouger ensemble !!!

# CQST flash

– N° 22 – Mars 2012 –

## INVITATION



**LES SENTIERS  
DU SART TILMAN**  
**25 MARS 2012**  
dès 10h  
à Angleur (Liège)

**UN JOGGING  
95% VERT  
EN FORÊT**

11 km sur sentiers légèrement vallonnés  
dans le domaine universitaire du Sart Tilman à Angleur

10h : Course A, filles et garçons de moins de 12 ans  
inscription 1€

10h30 : Course B, débutant(e)s, garçons et filles de 12 à 16 ans.  
inscription 2€

11h15 : Course C, Les Sentiers du Sart Tilman (10,8 km), hommes et dames  
de plus de 16 ans, inscription 5€ (4€ pour les inscrits au Challenge CJPL).

12h30 : Baby Jogging gratuit pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> maternelles (300 m)

12h40 : Baby Jogging gratuit pour les 3<sup>ème</sup> maternelles, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires.

13h00 : Remise des prix

Inscription dès 9h00 : école communale du Sart Tilman,  
rue du Sart Tilman, 390 à 4031 Angleur

Renseignements : Henri Henrard, tél: 0494/79 00 05

[WWW.CJPL.EU](http://WWW.CJPL.EU)

Une initiative du comité de quartier du Sart Tilman, de l'école communale du Sart Tilman  
et de son association de parents, dans le cadre du challenge jogging de la Province de Liège,  
sous l'égide de Mr Lacroix, Député provincial en charge des sports, de Mr Chamas, Échevin  
de la Jeunesse et des Sports et de Mr Pierre Stassart, Échevin de l'Instruction publique de  
la Ville de Liège.



## Le mot du Président.

Route du Condroz, 492  
4031 - Angleur  
04 / 343 63 01

Du mardi au vendredi  
de 9 à 18 heures

Le samedi  
de 8h30 à 17 heures



CRISLING Coiffure  
www.crisling-coiffure.be

Avec et Sans Rendez-vous  
du mardi au vendredi

Le projet de lotissement Pré-Aily poursuit son avancement. Contrairement à ce que vous avez peut-être lu ou entendu, rien n'est cependant encore joué. Notre recours en suspension au Conseil d'Etat n'a certes pas abouti mais, nous travaillons actuellement à la préparation du recours en annulation. Nous devons à nouveau nous battre contre le promoteur ainsi que contre la Ville de Liège qui fait peu de cas des actions menées par ses habitants pour la préservation de la nature et d'un cadre de vie de qualité.

Par ailleurs, comme vous l'aurez lu en première page, le retour du printemps annonce la **2<sup>ème</sup> édition du Jogging du Sart-Tilman qui aura lieu le dimanche 25 mars 2012**. Comme l'an dernier, votre CQST s'est uni à l'école communale du Sart-Tilman pour l'organisation de cette manifestation qui rencontrera sans aucun doute un succès encore plus grand que l'an dernier ! Déjà un tout grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus, en particulier aux bénévoles mais aussi aux commerçants.

Notez la date ! Sportifs ou non, ce sera un moment convivial pour notre beau quartier !! Alors rejoignez-nous pour nous aider dans l'organisation de ce bel événement!

Enfin, si cela n'est déjà fait, n'oubliez pas de verser au CQST **votre cotisation 2012 (13 €)** qui sera utilisée pour la défense d'un cadre de vie de qualité au Sart-Tilman.

Rendez-vous le 25 mars pour courir, pour nous aider ou pour courir nous aider !! (**voir comment nous aider en dernière page**).

Serge Dozin,  
Président.

**Pour mon retour  
à la maison**

**Basile et Lola**  
listes de naissance

Rue du Sart-Tilman 349  
4031 Angleur  
Tel: 04/246.38.80

E-mail: [basileetlola@skynet.be](mailto:basileetlola@skynet.be)  
<http://www.basileetlola.com>

Ma-Sa : 10h à 18h30  
Di : 11h à 17h  
ferme lundi



**BNP PARIBAS**  
**FORTIS**

*L'accueil et la disponibilité  
à proximité de chez vous.*

Angleur Sart-Tilman | Rue du Sart Tilman 375, 4031 Angleur, Belgique  
Tél.: +32 (0)4 364 02 90 | Fax: +32 (0)2 565 06 72 | e-mail: [angleur-sart-tilman@fortis.com](mailto:angleur-sart-tilman@fortis.com)  
Fortis Banque sa | Service Clients: 02 433 40 32 | [www.fortisbanking.be](http://www.fortisbanking.be)

## Projet de lotissement du Pré Aily.

Ce dossier concerne l'urbanisation d'une surface boisée de 24 hectares destinée à l'extension du Parc scientifique à Liège sur 9 hectares et à la création de 283 logements (240 appartements répartis dans 8 immeubles) et 43 maisons individuelles sur les 15 hectares restants. Ce projet amènerait environ 850 habitants supplémentaires et un trafic de 2000 véhicules de plus par jour sans tenir compte des extensions du parc scientifique à Liège et à Seraing.

Le CQST avait introduit un recours près du Conseil d'Etat à l'encontre du **permis de lotir accordé le 6 mars 2008** et du permis d'urbanisme pour l'ouverture des voiries délivré le 22 juillet 2008. Suite à l'avis de l'auditeur du Conseil d'Etat proposant l'annulation des permis accordés parce que les plans n'étaient pas conformes aux prescriptions urbanistiques quant à la densité, **la Ville de Liège a retiré le permis le 30/10/2008** à la demande des promoteurs.

Les prescriptions urbanistiques ont été corrigées et un complément à l'étude d'incidences a été réalisé qui a abouti à l'ajout d'un bassin d'orage de 773 m<sup>3</sup>.

Après l'enquête publique, l'analyse des 144 réclamations et la tenue de la réunion de concertation le 12 mai 2010, **la Ville de Liège a accordé le permis de lotir à la Société momentanée SARI et SOLICO le 27 mai 2011.**

Ce permis diffère du permis précédent par la suppression de l'immeuble situé dans le bas de la rue du Sart-Tilman et l'affectation du lot correspondant en zone d'espace vert rétrocédée à la Ville de Liège.

Le nombre total de logements est limité à 200 appartements répartis dans 7 immeubles et 43 maisons individuelles.

Le CQST continue de s'opposer à ce projet de trop grande importance, mal intégré, peu respectueux du couvert végétal existant et générant des problèmes de mobilité.

Le C.W.E.D.D. (Conseil Wallon pour l'Environnement et le Développement Durable) a remis un avis défavorable sur le projet proposé pour les raisons suivantes :

- structure rigide et formaliste,
- lisière boisée rue du Sart Tilman détruite par le rond-point d'accès,
- zones résidentielles de densité radicalement différentes ne favorisant pas la cohabitation harmonieuse des deux sous-quartiers (immeubles et résidences), ni de ceux-ci avec les habitants des quartiers voisins,
- placette non appropriée par sa position et son agencement très formel et monumental.



**Optic Vision**  
**Votre opticien - optométriste au Sart-Tilman !**

**UN VASTE CHOIX DE MONTURES DE MARQUE, DES VERRES DE QUALITÉ**

Service personnalisé:

- adaptation de lentilles de contact
- examen de vue

Route du Condroz 490E • 4031 Angleur • **Tél: 04 365 55 49**  
opticvisionsartilman@gmail.com • Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h

Le Conseil d'administration du CQST a décidé le 17 août 2011 d'introduire un recours en suspension et en annulation.

Les arguments développés sont principalement :

- - bassin d'orage de la Ville de Liège situé rue du Sart Tilman de capacité insuffisante: il est déjà saturé aujourd'hui sur base d'une intensité de pluie d'orage de retour tous les 20 ans ;
- comptages de l'étude de mobilité réalisés le 6 juin 2005 pendant le blocus universitaire ;
- le projet n'a pas été modifié suite au relevé exhaustif des 16753 arbres présents sur le site ;

le projet est incompatible avec le Plan Communal de Développement de la Nature de janvier 1998 qui prévoit que le Pré-Aily est une zone centrale, à savoir une zone dans laquelle la conservation de la nature, la conservation ou la restauration de la biodiversité est prioritaire sur toutes les autres fonctions.

Le recours en suspension a été rejeté par le Conseil d'Etat le 12 janvier 2012.

Le conseil d'administration du C.Q.S.T. a décidé le 8 février 2012 la poursuite du recours en annulation. La décision finale du Conseil d'Etat est prévue début 2013.

P. Devos.



# TEXACO SART-TILMAN

Route du Condroz, 495, ANGLEUR (Sart-Tilman)

Tél. : 04-367 69 09

## Bandagisterie Matériel d'aide & de soins

sa Michel M. Lambert • n° TVA BE0417.114.351



### EUPEN

Kirchstraße 39B • 4700 Eupen  
Tel. 087 88 17 15 • Fax 087 35 17 15  
dienstags bis freitags 9 bis 17.00 Uhr  
eupen@solival.net

### LIEGE

route du Condroz 475 • 4031 Angleur  
Tél. 04 367 15 15 • Fax 04 367 65 88  
Lundi au vendredi 9h00 - 17h30  
liege@solival.net



**COLLARD DANIEL**  
COIFFEUR

Allée de la Cense Rouge, 2  
Tél. : 04 / 365.74.05

**4031 ANGLEUR**  
( Sart-Tilman )

POUR CHANGER D'HUMEUR,  
JE VAIS CHEZ MON COIFFEUR...!

DÉCODÉ



T. 04 365 35 24

♂  
♀

decode.scris@gmail.com 353, rue du Sart Tilman  
B-4031 Angleur

SALON DE COIFFURE

Taverne - Restaurant

**Le  
Campus**





Rue du Sart-Tilman, 345  
4031 Angleur  
04 / 361 36 65

[www.le-campus.be](http://www.le-campus.be)

**Helianthus**  
FLEURS - DECORATION

Atelier floral - Plantes  
Articles de décoration pour  
l'intérieur & le jardin

Livraison possible

Fermeture le mercredi  
et le dimanche dès 13h30

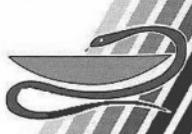
Route du Condroz 490 b  
4031 Sart-Tilman  
Tél. & Fax 04-365 60 67

 **Crédit Agricole**  
BANQUE & ASSURANCES

*La banque que vous n'attendiez plus.*

**Agence Crédit Agricole Sart-Tilman**  
**Route du Condroz, 11 - 4100 Bonnelles**  
**(A coté du Millénium)**  
**Tel 04/338 47 90 - Fax : 04/338 45 51**  
E-mail : [agence.sarttilman@creditagricole.be](mailto:agence.sarttilman@creditagricole.be)  
internet : [www.creditagricole.be](http://www.creditagricole.be)

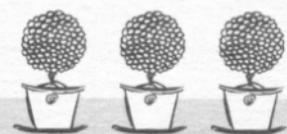
**PHARMACIE LAMBERT SPRL**  
**Pharmacien Philippe LAMBERT**  
Allée de la Cense rouge, 3  
4031 ANGLEUR  
Tél : 04/365-15-90  
Fax : 04/365-18-93  
E-mail : [plambert@skynet.be](mailto:plambert@skynet.be)



**Spécialisé dans la préparation  
de tous vos remèdes homéopathiques**

**Gagnez du temps en réservant vos produits  
via notre site Web : [www.pharmacielambert.be](http://www.pharmacielambert.be)**

**Le temps des  
fleurs**



Tel. 04-371 97 56  
Rue du Sart-Tilman, 351  
4031 Angleur (Sart-Tilman)

Ouvert :  
Du mardi au samedi de 10h à 19h  
Le dimanche de 10h30 à 13h00

## Extension du Parc scientifique à Seraing.

Ce dossier concerne l'implantation de 52 entreprises sur une superficie boisée de 33 hectares.

Le permis d'urbanisme a été accordé par la Région wallonne le 11 décembre 2006. Le Conseil d'Etat a annulé le permis d'urbanisme le 10 décembre 2007 parce que l'absence d'étude d'incidences n'était pas justifiée.

Suite à la réalisation de l'étude d'incidences, le projet a été modifié comme suit :

- 2 by-pass sur le nouveau giratoire à construire, Route du Condroz,
- accroissement de la capacité des 2 bassins d'orage prévus,
- suppression de l'aménagement du promontoire Nord,
- mise en cul-de-sac de la rue du Sart-Tilman à hauteur du carrefour Pré Aily,
- couloir écologique entre les 2 extensions dévolu aux modes de déplacement doux.

Le permis accordé par le Fonctionnaire délégué le 16 mai 2011 stipule, en outre :

- une signalisation routière adéquate à prévoir pour réduire la vitesse à l'entrée du nouveau giratoire en venant de Boncelles et de la percée d'Ougrée,

- le couloir écologique aménagé avec une assiette de 11 mètres pour une future liaison routière possible,
- deux arrêts du bus 58 à hauteur du giratoire,
- un contact avec le comité de quartier devrait être prévu pour convenir d'un plan de circulation pendant la durée des travaux,
- des aménagements environnementaux (mares, ..).

Les problèmes subsistants sont :

- l'accroissement substantiel du trafic (10500 véhicules/jour dans la rue Bois Saint-Jean),
- la saturation des carrefours,
- l'absence de desserte du Parc scientifique par les transports publics,
- le risque de transit du trafic par l'Allée de la Cense Rouge,
- un carrefour à feux Rue Pré-Aily/Route du Condroz au lieu d'un rond-point.
- l'absence d'évaluation de l'impact du trafic sur la santé,
- l'absence d'évaluation du risque d'accident dû au trafic.



*La photo montre la rue du Bois St Jean, prise en direction du poste de pompiers ; à droite, les bâtiments de Technifutur, à gauche, ceux de EVS.*

*L'entrée de l'accès Nord était prévue à droite dans le virage, à hauteur du miroir sécurisant la sortie du bâtiment EVS.*

Le CQST ne s'oppose pas à l'extension du parc scientifique moyennant la délivrance d'un nouveau permis qui réduirait l'accroissement de trafic au centre du parc actuel à proximité de l'habitat existant.

En proposant un recours en annulation, le CQST a voulu s'assurer que la demande de ce nouveau permis soit introduite.

L'assemblée générale extraordinaire du CQST réunie le 30/06/2011 a décidé un recours en annulation par 46 voix pour, 2 voix contre afin qu'un permis modifié soit demandé par la SPI+ et accordé par la Région wallonne. Après plusieurs réunions avec la SPI+, le CQST a marqué son accord le 15 janvier 2012 sur les modalités suivantes du permis modifié à obtenir:

- une liaison routière entre les deux extensions par le couloir de liaison écologique,
- un feu de signalisation au carrefour de l'Extension Sud,
- la mise à sens unique de l'Allée de la Cense Rouge à partir du cimetière vers l'Allée du Beau Vivier et le carrefour Saint-Hubert,
- l'accès à l'extension Nord, rue Bois Saint-Jean, en sortie tourne-à-droite seulement mais avec accès possible pour bus et service d'incendie.

L'obtention du permis modifié est espérée pour le 15 avril 2012.

P. Devos.

*La photo est prise sur la route du Condroz, en direction du rond-point du Sart-Tilman.*

*L'axe du futur rond-point d'accès au parc scientifique se trouvera à l'extrême gauche de la photo.*

*La bretelle venant de l'ULg, sur laquelle circulent deux camions, sera raccordée sur le nouveau rond-point, indépendamment de la bande venant de Liège.*

*A droite, la bretelle d'accès à l'ULg sera conservée en l'état.*



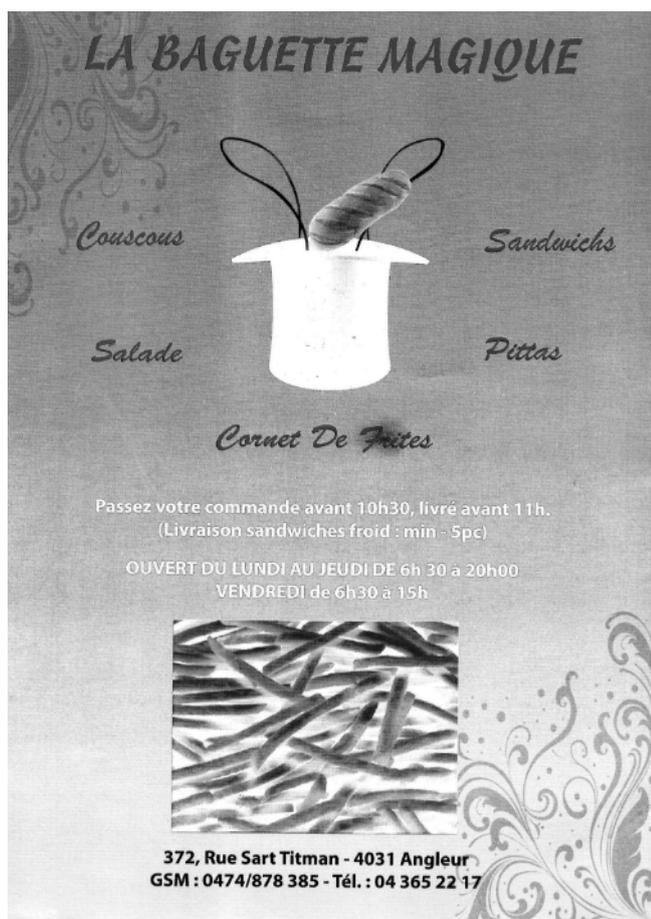
	<p><b>NOUVEAU</b></p> <p><i>Le temps d'une pause à midi</i></p> <p><b>AU SART TILMAN</b></p>	
	<p><b>Service à table et à emporter.</b></p> <p><b>salades • toasts • sandwiches</b></p> <p><b>Livraisons possibles</b> <small>(min 10 sandwiches à commander avant 10h30).</small></p> <p>Rue du Sart Tilman, 384 4031 Angleur <small>(dans la rue du Marco Polo, face à la Fortis)</small></p> <p><b>Tél: 04/365.79.11</b> Fax: 04/365.82.79</p>	<p><i>Nous réalisons pour vos réunions, conférences, cocktails dînatoires:</i></p> <p>buffet composé de demi miches ou sandwiches garnis. Zakouskis et desserts "maison".</p> <p>Possibilité de location de matériel.</p>  
<p><b>POIVRE &amp; SEL</b></p> <p>salades • toasts sandwiches</p>	  <p><b>POIVRE &amp; SEL</b></p> <p>salades • toasts sandwiches</p>	<p><i>Nous sommes à votre entière disposition pour toute information complémentaire.</i></p> <p><b>Tél: 04/365.79.11 • Fax: 04/365.82.79</b> mail: poivreetsel-tilman@hotmail.be</p>

## Projet d'éco-quartier.

Ce projet d'éco-quartier est situé face à la crèche de l'ULg (ancienne école communale), entre la rue du Sart-Tilman et les homes des étudiants. Actuellement, l'étude d'incidences est pratiquement terminée et le dépôt de la demande de permis d'urbanisation devrait se faire à la mi-avril. Le projet a été discuté à la CCATM (commission consultative de l'aménagement du territoire et la mobilité) en février 2012 ; certains de ses membres ont considéré que la densité d'habitat était élevée.

La ville souhaiterait un front de bâti continu entre les immeubles Deprez et Coemans. Le planning prévoit 8 mois pour l'obtention du permis et le promoteur compte effectuer ses premières ventes au 2ième semestre 2013. Rappelons que le projet comporterait 27 maisons unifamiliales, 65 appartements et 135 places de parking mais pas de garages couverts pour les voitures.

C. Stolz.



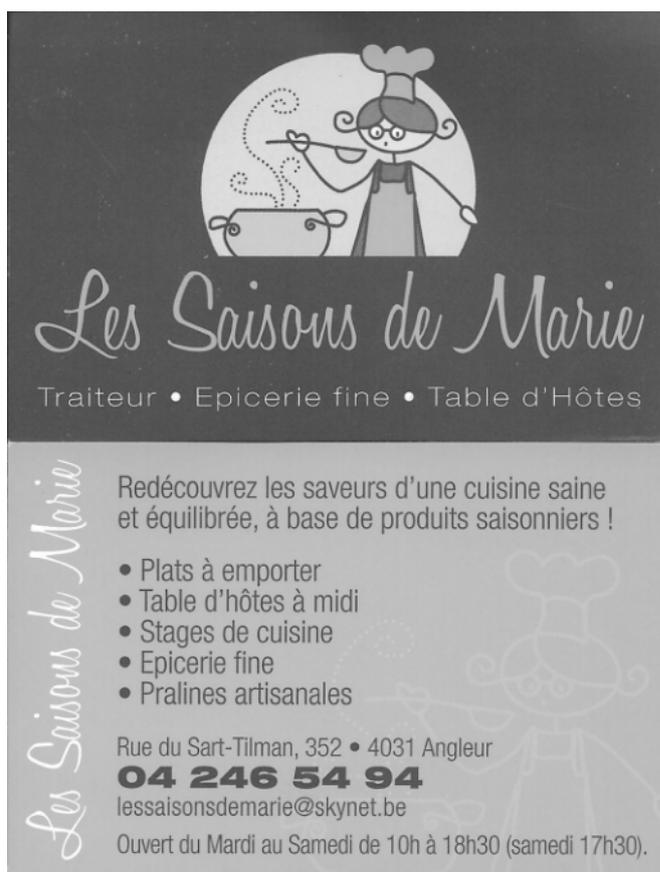
**LA BAGUETTE MAGIQUE**

Couscous Sandwichs  
Salade Pittas  
Cornet De Frites

Passez votre commande avant 10h30, livré avant 11h.  
(Livraison sandwiches froid : min - 5pc)

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 6h 30 à 20h00  
VENDREDI de 6h30 à 15h

372, Rue Sart Titman - 4031 Angleur  
GSM : 0474/878 385 - Tél. : 04 365 22 17



**Les Saisons de Marie**  
Traiteur • Epicerie fine • Table d'Hôtes

Redécouvrez les saveurs d'une cuisine saine et équilibrée, à base de produits saisonniers !

- Plats à emporter
- Table d'hôtes à midi
- Stages de cuisine
- Epicerie fine
- Pralines artisanales

Rue du Sart-Tilman, 352 • 4031 Angleur  
**04 246 54 94**  
lessaisonsdemarie@skynet.be  
Ouvert du Mardi au Samedi de 10h à 18h30 (samedi 17h30).

## ORDI.COM

Rue de l'Aunaie, 20

4031 ANGLEUR (Sart-Tilman)

Tél. 04/366.03.00 - Fax 04/366.04.44

E-mail: ordi.com@skynet.be

Site internet: <http://www.ordi.com>



**Marco Polo**

Ristorante - Pizzeria  
[www.lemarco-polo.be](http://www.lemarco-polo.be)



**Panneaux photovoltaïques Sunpower- Pompes à chaleur Viessmann**

**Boilers solaires Viessmann- Chauffage Infra-rouge Sunnyheat**  
**Il est grand temps de se décider d'installer des panneaux photovoltaïques sur votre toit ou dans votre jardin AVANT LE 31 MARS 2012!**

**Economisez des milliers d'Euros et soyez autonome en électricité et en chauffage en combinant panneaux et chauffage par infra-rouge !**

**Un rendement financier entre 8 et 12% par an ! Une récupération de votre investissement en un peu plus de 5 ans.**

**Peu ou pas de facture d'électricité pendant 25 ans !**

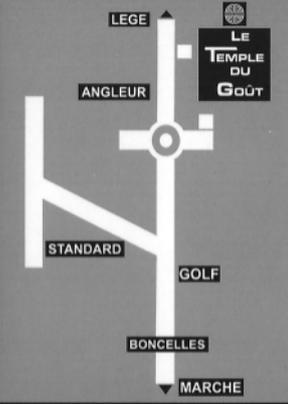
Un exemple : Pour une installation classique de 3.500 kwh, l'investissement est récupéré en 5 ans. Elle génère des revenus de 2.500 € par an, pour un investissement de 12.500 €, TVA 6% comprise.



**LA CHALEUR DU POÊLE !**  
**CHAUFFAGE INFRAROUGE, ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE, SAIN, ESTHETIQUE, MADE IN GERMANY, GARANTI 10 ANS**  
 Le chauffage par infrarouge est la solution d'avenir pour tout type de chauffage, idéal pour living, salle de bain, vérandas. Ne chauffe que les personnes par radiation. Plus sain, écologique et gratuit grâce à votre installation de panneaux photovoltaïques Sunneo.  
 Contactez-nous pour une visite et un devis gratuit sans engagement :  
**Henri Henrard - Sales consultant Belwatt/ Sunneo province de Liège**  
[henri.henrard@gmail.com](mailto:henri.henrard@gmail.com)      **Gsm : 0494/790 005**

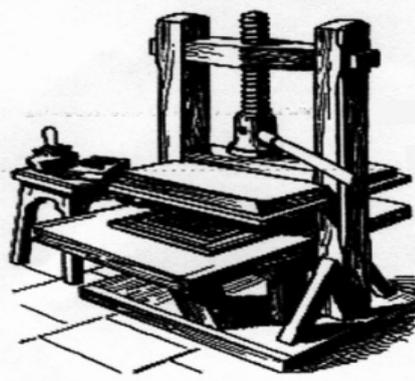


**LE TEMPLE DU GOÛT**  
 品味軒  
**RESTAURANT CHINOIS**



Route du Condroz 457  
 4031 ANGLEUR  
 04.239.28.85 GSM: 0477 853 087  
[www.letempledugout.be](http://www.letempledugout.be)  
[letempledugout@hotmail.com](mailto:letempledugout@hotmail.com)

**IMPRIMERIE COPY SERVICE**  
**SART-TILMAN**  
 372, Rue du Sart Tilman  
 4031 Liège  
 Tél/Fax : 04/365.47.61  
 E-mail : [bury@skynet.be](mailto:bury@skynet.be)



**OUVERTURE DE FICHIERS**  
**ET LOCATION D'ORDINATEUR GRATUITS**  
**PHOTOCOPIES**  
 N/B ET COULEUR  
**SCAN DE DOCUMENTS**  
**RELIURES**  
**INTERNET GRATUIT**

*Pauis Demaret*  
**Au refuge du  
 Boulanger**



*Pains* : céréales, synergie, prokorn, bucheron - *Tartes* : macaron, abricots, cerises, pommes.

*Gaufres aux fruits* - *Sandwichs garnis non stop*.

- *Speculoos artisanal* – *Spécialité* : gâteaux et pièces montées.

*Rue du Sart Tilman 364 4031 Angleur Tél. : 043677055*

*Wandre : 042234814*

*Droixhe : 043421509*

**« Les Sentiers du Sart Tilman » ont besoin de votre aide.**

Si vous êtes libre pendant une heure ou deux le dimanche 25 mars 2012 Contactez Alain Collard au 0478/60 59 08 pour venir nous aider à faire de ce jogging un événement incontournable dans la région. L’an dernier, plus de 450 coureurs de 3 à 82 ans nous avaient rejoints pour participer à cette première édition sous le soleil. **Nous avons besoins de plus de 40 bénévoles pour assurer une qualité et une sécurité totale sur le circuit** : signaleurs, inscriptions, barman ou ravitailleurs, tout le monde est indispensable : ensemble avec tout le personnel, les parents de l’école primaire communale et le comité du CQST, nous allons réussir notre gageure : réunir plus de 800 coureurs dans des conditions parfaites.

Données à renvoyer par mail à [alain.collard@scarlet.be](mailto:alain.collard@scarlet.be) ou à déposer dans sa boîte aux lettres, rue de la Sablonnière, 39, 4031 Angleur

Je soussigné,

(nom)	(prénom)
(tél)	(mail)

désire collaborer à l’organisation des « Sentiers du Sart Tilman »

Signature